



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E89493

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2026

ÉDITÉ LE 29/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/1999
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/01/2014
7 623

Raison sociale : SOCIETE DE CONSTRUCTION ET RENOVATION

Sigle : SCR
1 RUE DE LA MANUFACTURE BAVEREY
ZI LES BROTEAUX
69540 IRIIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Téléphone : 0488927333 Fax : 04 78 59 19 96
Portable : 0615134630

Siret : 422 301 135 00030
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 8003815

Site Internet : villa-tendance.fr
E-mail : scr.tlg@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 782178P1247002 / 001 531437/10
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 782178P1247002 / 001 531437/10

Responsabilité légale :
LEJEUNE THIERRY PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/04/2025

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	06/06/2023
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	06/06/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	06/06/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.